



AGENCE IMMOBILIÈRE DU VIADUC

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

PRESTATIONS

Appartements / Maisons	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Inférieur ou égal à 100.000 €	7.000 €	Vendeur
Entre 100.001 et 150.000 €	7 %	Vendeur
Entre 150.001 et 200.000 €	6,5 %	Vendeur
Entre 200.001 et 250.000 €	6 %	Vendeur
Entre 250.001 et 300.000 €	5,5 %	Vendeur
Entre 300.001 et 400.000 €	5 %	Vendeur
Au-delà de 400.000 €	4,5 %	Vendeur
Box / Parking	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
	2.000 €	Vendeur
Vente de fonds de commerce et droit au bail	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Inférieur ou égal à 50.000€	6.000 €	Vendeur
Au-delà de 50.000€	8 %	Vendeur
Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Inférieur ou égal à 100.000 €	9 %	Vendeur
De 100.001€ à 200.000 €	8 %	Vendeur
Au-delà de 200.001 €	7 %	Vendeur

Honoraires de rédaction d'acte : 350.00€ à la charge de l'acquéreur

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 01/01/2025

ACHAT - VENTE – LOCATION – GESTION - SYNDIC. S.A.R.L. ARNAUD IMMOBILIER

Au capital de 7622 € - SIREN 382 041 945 au RCS de EVRY

Carte professionnelle Transaction CPI 9101 2018 000 033 398

Garantie N° 17929 N par GALIAN Assurances - 89, rue de la Boétie, 75008 PARIS